



Conseil Municipal

Du
15/03/2017

Réuni à la Mairie de
Villeparois
à 20 heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **07/03/2017**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Bruno MICHEL**

Secrétaire de séance
**Jean-Pierre
POUGET**

**DELIBERATION N°
3**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2017
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2017
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT Le 15 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: Mesdames BAGUET Nathalie, BOHN Christelle WAIL Mariam VINCENT Marie-Thérèse, Messieurs BOURGEOIS Michel, MICHEL Bruno, DUARTE SERRA Jean, MILLOT Pierre-Edouard POUGET Jean-Pierre, ROYER André.

ETAIT EXCUSE OU ABSENT :

Messieurs BAUGEY Florimond

Pouvoir donné à :

Monsieur MICHEL Bruno

Service de l'eau potable

Compte de gestion 2016

Compte administratif 2016

Le compte de gestion puis le Compte administratif 2016 :

*

Je vous propose maintenant d'examiner le compte de gestion 2016 du service de l'eau potable, et du compte administratif 2016 annexé à la présente délibération.

Ces deux documents ont été vérifiés par M. le Trésorier Principal de la commune et sont parfaitement conformes.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	27 440.58	27 948.47
	Section d'investissement	8404.14	8 922.00
REPORT DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement		143.26
	Report en section d'investissement		3 163.35
Total réalisation + reports		35 844.72	40 177.08
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014	0,00	0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	27 440.58	28 091.73
	Section d'investissement	8 404.14	12 085.35
	TOTAL CUMULE	35 844.72	40 177.08

La dette de ce service AU 31/12/2016 et de 27 454.55

Le Maire quitte la séance.

La présidence est assurée par Monsieur Michel BOURGEOIS

Décision : Exprimées 9
 Abstention : 1
 Contre : 0
 Pour 9

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion 2016 puis le compte administratif 2016 du service de l'eau potable.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Les membres du Conseil

Le Maire,



Bruno MICHEL

Le Maire : certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

Delib 2017 03 VOTE CG ET CA 2016 BUDGET EAU.doc